

Le marché des spiritueux résiste en France et flamboie à l'export

Sur un marché national qui se maintient, le succès des cocktails et la tendance à la prémiumisation se confirment avec une montée en gamme et une segmentation des différentes catégories. A l'export, le chiffre d'affaires des spiritueux dépasse pour la première fois le seuil symbolique des 4 milliards d'euros.

Une consommation à domicile stable dans un contexte de guerre des prix

Les ventes en grande distribution par rapport à 2016 montrent une relative stabilité en volume (279 millions de litres soit -0,4%) et en valeur (4,76 milliards d'euros soit +0,4 %)¹. Trois catégories de produits tirent le segment : portés par la tendance cocktail, les rhums affichent +10% en valeur (+7% en volume), les gins progressent de 10 % en valeur (+8% en volume), tandis que les amers (bitters) affichent +5% en valeur (+4% en volume). Marqué par la prémiumisation, le marché des spiritueux en GMS se distingue par des nouveautés toujours plus nombreuses. Depuis 2 ans, le rayon whisky affiche 5 nouvelles références et celui des rhums en compte 6 avec un fort dynamisme de la catégorie des rhums vieux.

Le dynamisme de certaines familles de produits ne peut, cependant, contrebalancer les conséquences négatives de la guerre des prix et de promotion destructrice de valeur. Il est urgent de rééquilibrer le rapport de force actuel pour permettre aux entreprises de recréer en France les conditions d'une compétitivité retrouvée permettant aux entreprises d'investir, d'innover et d'exporter, tout en s'adaptant aux nouvelles attentes des consommateurs.

L'univers du cocktail dynamise les ventes

Représentant 10% du volume des ventes, le secteur des cafés-hôtels-restaurants (CHR) progresse. Les ventes en CHR atteignent ainsi 29,4 millions de litres² pour 4,39 milliards d'euros, soit une croissance de 1,6% en volume et de 2,1% en valeur. Dans un contexte de renouveau des bars et de l'activité touristique, les établissements font la part belle aux cocktails. On observe donc également sur ce circuit la progression des volumes de gins (+18%), amers (+15%), rhums (+11%) et liqueurs (+6%) portée par la tendance cocktail.

L'excellence française reconnue à l'export

La barre des 4 milliards d'euros est franchie ! Les exportations de spiritueux atteignent le montant historique de 4,2 milliards d'euros (+6%) pour un volume de 437 millions de litres (+2,4%) soit l'équivalent de 52 millions de caisses de 12 bouteilles³. Ces bons résultats reposent principalement sur les performances du Cognac, qui représente 70% de la valeur des exportations (3 milliards d'euros) et réalise encore une fois une année record aussi bien en volume (+8,7%) qu'en valeur (+10,8%), d'autres catégories de spiritueux concourent également à cette croissance à l'export. Le rhum progresse de 14,1% en volume

1 Source : Panel Nielsen Scantrack : ventes en grande distribution [hypermarchés (HM), supermarchés (SM), hard-discount (HD), proximi et drive], taxes incluses

² Source : CGA Nielsen

³ Chiffres FEVS

et de 23,8% en valeur tandis que les autres eaux-de-vie de vin, parmi lesquelles le brandy, affichent une croissance de 4,3% en volume et de 5,9% en valeur.

Cette dynamique mondiale est tirée par les principaux pays consommateurs que sont les Etats-Unis (première destination des exportations de spiritueux en valeur, +5%), la Chine (+29%), la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Canada.

Les chiffres confirment l'avis des 78% des Français qui considèrent que les spiritueux contribuent au rayonnement de la France à l'international⁴. Avec les vins, les spiritueux sont le deuxième poste excédentaire de la balance commerciale.

Une dynamique maintenue malgré une fiscalité écrasante

Les producteurs et distributeurs de spiritueux réussissent à maintenir leur position sur le marché français malgré une pression fiscale extrêmement forte. Les recettes fiscales atteignent aujourd'hui un des niveaux les plus élevés d'Europe : les spiritueux contribuent à hauteur de 3 milliards d'euros de droits d'accise⁵. Les trois quarts des Français interrogés estiment d'ailleurs ce niveau de taxation des spiritueux injustifié⁶. Il est temps de redonner des marges de manœuvre aux 200 entreprises de la filière, dont 90% sont des TPE et PME, particulièrement fragiles face à cette fiscalité très lourde.

Il est à noter que moins de 0,2% des 4 milliards d'euros de recettes fiscales avant TVA sur l'ensemble des boissons alcoolisées (spiritueux, bières, vins) sont alloués à la prévention des comportements à risque.

Une importance économique positive dans les territoires

En 2017, pour la première fois la Fédération Française des Spiritueux a réalisé l'empreinte socio-économique de la filière. Bilan : les producteurs et distributeurs de spiritueux soutiennent plus de 100 000 emplois directs et indirects en France métropolitaine et Outre-mer. L'Île-de-France et la Nouvelle-Aquitaine en concentrent près de la moitié avec respectivement 20 000 et 28 000 emplois.

Parmi les 100 000 emplois soutenus par la filière en France, on dénombre 73 000 emplois soutenus par la production des spiritueux français et 27 000 emplois dans les circuits de distribution (GMS, grossistes, CHR...). Au total, un emploi direct produisant des spiritueux permet de soutenir 7,7 emplois supplémentaires dans l'économie française.

Parmi les autres effets économiques générés par la filière, on note que les entreprises de spiritueux valorisent 700 millions d'euros de matières premières agricoles françaises (fruits, raisins, cannes à sucre, céréales et plantes). Enfin, le développement du spiritourisme contribue à mettre en valeur les savoir-faire et les métiers des producteurs de spiritueux. En 2017, 1,6 million de visiteurs en métropole et en Outre-mer ont pu découvrir les sites d'élaboration de nos entreprises.

⁴ Enquête IFOP pour la Fédération Française des Spiritueux, avril 2017

⁵ Chiffres DGDDI

⁶ Enquête IFOP pour la Fédération Française des Spiritueux, avril 2017

« Les résultats 2017 ont encore prouvé la capacité des fabricants et distributeurs français de spiritueux à dynamiser leur marché en France et dans le monde. Que ce soit à travers les grands classiques, de nouvelles recettes dans l'air du temps ou l'art du cocktail, nous redessignons, avec les consommateurs, le monde des spiritueux. Au quotidien, nous allions ancrage territorial et marché mondial, tradition et modernité. Notre force réside dans notre identité, nos marques et nos savoir-faire. C'est en puisant dans nos racines que nous développerons notre secteur et l'excellence de nos produits. », résume **Michel Gayraud, Président de la Fédération Française des Spiritueux.**

Créée en 1996, **la Fédération Française des Spiritueux (FFS)** est une organisation professionnelle qui représente les producteurs et distributeurs français de boissons spiritueuses. Elle regroupe près de 200 entreprises (des PME aux groupes à vocation internationale) soutenant 100 000 emplois dans toutes les régions de France métropolitaine et les territoires d'outremer. Depuis plus de 20 ans, la FFS a pour principale mission de traiter de toutes les questions d'intérêt général se rapportant directement ou indirectement à l'élaboration, à l'importation et à la commercialisation des boissons spiritueuses. Elle promeut **l'excellence et les savoir-faire des entreprises de la filière.**

A propos des boissons spiritueuses :

Les spiritueux sont des boissons alcoolisées obtenues par distillation, macération ou infusion de matières premières agricoles. Leur teneur en alcool est de 15 degrés minimum et certaines sont vieilles en fût. Il s'agit de boissons d'origine exclusivement agricole. On dénombre 47 catégories de spiritueux (absinthe, anisé, Armagnac, Calvados, Cognac, eau-de-vie de fruit, genièvre, gentiane, liqueur et crème de fruit, rhum, vodka, whisky...). Chaque année, ce sont au total plus de 2 millions de tonnes de matières premières agricoles (fruits, raisins, cannes à sucre, céréales et plantes) qui sont distillées, macérées ou infusées avant de devenir spiritueux.

Contact presse : VF CRP

Valérie Langlois - T. 01 47 57 83 55 - vlanglois@vfcrp.fr

Agathe Cros - T. 01 47 57 85 62 - acros@vfcrp.fr